



# EPP FORMATION

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

**Permettre à l'animateur et aux membres des groupes de projet EPP d'acquérir les méthodes de conduite de projet pour concevoir, formaliser puis mettre en œuvre de façon autonome un dispositif d'évaluation des pratiques professionnelles sur les thèmes préalablement choisis au niveau institutionnel.**

- Extraire des projets d'EPP des propositions d'actions correctives regroupées dans un plan d'actions.
- S'assurer de la mise en œuvre des actions programmées et prouver ainsi l'amélioration des pratiques dès le deuxième cycle d'évaluation.
- Mettre ce dispositif en conformité aux exigences de l'évaluation externe et de la certification.

## PROGRAMME PÉDAGOGIQUE DÉTAILLÉ

**La progression pédagogique est organisée en 3 séquences pédagogiques successives :**

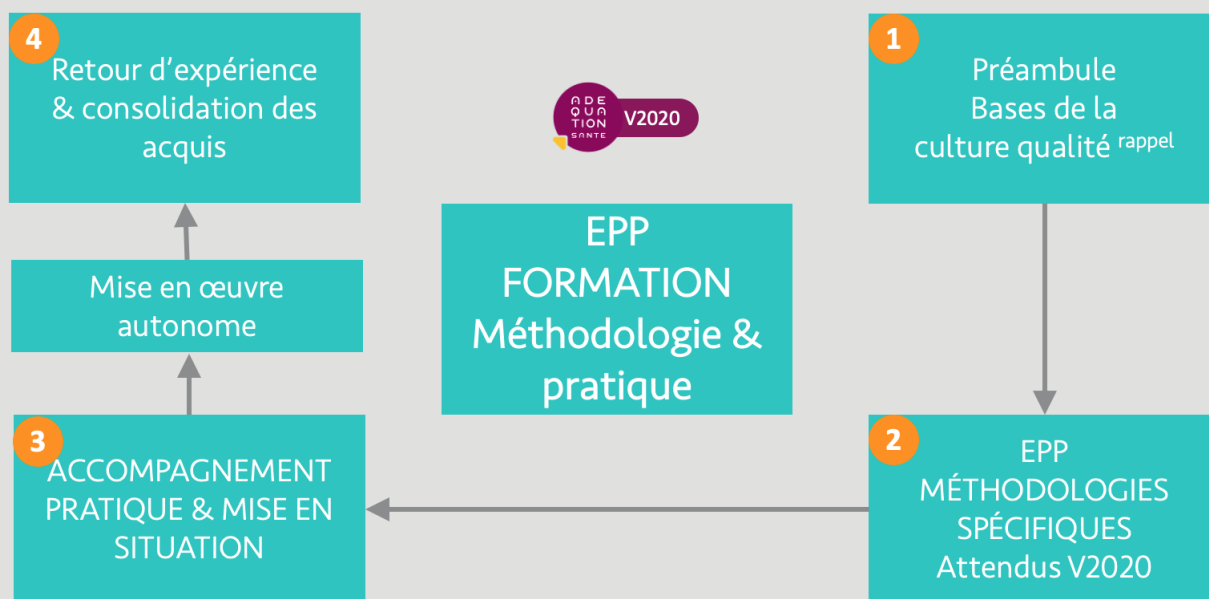
### 1 - PREAMBULE

- Rappel des bases méthodologiques de la démarche qualité, sécurité, évaluation,
- Rappel des exigences de l'évaluation externe en matière d'EPP, et plan d'actions correctives,
- Présentation des principes ainsi que les méthodes et les outils de l'évaluation des pratiques professionnelles.
- Enfin, replacer les projets d'EPP dans la perspective des évaluations internes et externes incluant la visite de certification.

### 2 - FORMATION MÉTHODOLOGIQUE

- Actualisation de la politique institutionnelle d'EPP.
- Organisation du choix des thèmes d'EPP en relation avec les processus : revue des projets achevés, des projets en cours, des projets en attente de déploiement, et actualisation du tableau de bord des projets d'EPP.
- Initialisation du projet, méthode de conduite de projet.

- Formation à l'analyse de la documentation technique de la pratique choisie (recommandations de bonnes pratiques, procédures écrites).
- Présentation des méthodes et des outils de l'EPP préconisées par la HAS.



1621

### 3 – ACCOMPAGNEMENT PRATIQUE ET MISE EN SITUATION

- Mise en place du projet : élaboration et formalisation du système d'évaluation (descriptif de projet), collecte des données (grille d'évaluation), traitement et exploitation, déploiement du KIT EPP.
- Accompagnement des professionnels à la mise en œuvre du projet, à la collecte, au traitement, à l'analyse et l'exploitation des données.
- Formalisation du rapport d'évaluation comportant des propositions d'actions correctives.
- Précisions sur l'importance de la présentation des travaux, et des recommandations qui en découlent aux professionnels concernés.
- Programmation et conduite de l'évaluation suivante pour valider les actions entreprises et prouver l'amélioration.
- Actualisation du tableau de bord des projets d'EPP.
- Suivi du déploiement et de la mise en œuvre des projets, puis des actions correctives en découlant.
- Valorisation du système d'évaluation mis en place lors de l'évaluation externe.

### 4 – RETOUR D'EXPÉRIENCE ET CONSOLIDATION DES ACQUIS

- Après une période suffisante de mise en œuvre en toute autonomie (4 à 12 mois), les participants sont invités à une journée complémentaire au cours de laquelle :
  - Ils seront invités à présenter leurs travaux au groupe, points forts et points à améliorer, maîtrise des méthodes et des outils, difficultés rencontrées et solutions proposées.
  - Les méthodes et les outils bénéficieront ensuite d'une consolidation entre stagiaires.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Présentation méthodologique concise, illustrée d'exemples pratiques issus de l'activité des établissements Médico-sociaux.
- Mise en situation et recours aux méthodes et outils préconisés par la HAS.
- Formation pratique et coaching de l'animateur du projet et de son équipe.
- Fourniture aux participants du KIT documentaire EPP.
- Le dispositif pédagogique sera adapté autant que nécessaire aux acquis, aux besoins des participants en termes de durée, de méthode et de programme pédagogique.
- Retour d'expérience et consolidation des acquis de la formation différés.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Écoute et prise en compte des acquis des participants préalables à la formation.
  - Écoute et prise en compte des attentes des participants au début de la formation.
  - Écoute active et continue des participants tout au long du programme et adaptation aux demandes exprimées.
  - Évaluation « à chaud » des acquis, de la satisfaction des participants et du commanditaire au terme de la formation.
- 
- *Évaluation à 6 mois / 1 an, des acquis de la formation et de la mise en œuvre effective des méthodes et outils proposés.*

## PRÉREQUIS

Être un acteur historique de la démarche qualité et avoir contribué à la dernière certification, est de nature à cautionner le caractère continu de l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins.

## PUBLIC

- Médecin coordonnateur.

- IDEC.
- IDE.
- AS.
- animateur.
- Assistante sociale.
- Psychologue.
- Pilotes de processus.
- Responsable qualité.
- Gestionnaire des risques.
- animateurs et membres de groupes d'auditeurs internes.
- Tout professionnel en contact avec le résident ou ses proches.

**Siège social / Région sud**

54 rue Saint Ferréol  
13 001 Marseille

**04 91 75 75 75**



**Région Nord**

20/22 avenue du Général Sarrail  
78 400 Chatou

**[contact@adequationsante.com](mailto:contact@adequationsante.com)**